Avis de demande de confidentialité

Le 15 octobre 2024 CMD 25-H3

Conformément à l'article 12 des <u>Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté</u> <u>nucléaire</u>, **Cameco Corporation (Cameco)** a demandé que les renseignements associés à la question à l'étude suivante demeurent confidentiels :

Demande de Cameco visant à libérer le dernier ensemble de propriétés déclassées sur le site de la mine et de l'usine de concentration de Beaverlodge du permis de la CCSN en vue de les transférer au Programme de contrôle institutionnel de la Saskatchewan, entraînant la révocation de son permis d'exploitation d'une installation de gestion des déchets

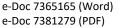
La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) sollicite les commentaires du public concernant cette demande. Les détails de l'audience publique se trouvent dans l'<u>avis d'audience publique</u>.

Demande de confidentialité

Cameco a présenté 1 demande de confidentialité (en anglais) visant le document suivant :

 « Decommissioned Beaverlodge Mine Site: Model Update and Environmental Risk Assessment », juillet 2020.

La demande contient également un résumé non confidentiel du document ci-dessus, pour lequel Cameco a demandé un traitement confidentiel. Avant la tenue de l'audience, la Commission rendra une décision en vertu de l'article 12 des Règles relativement aux mesures à prendre, le cas échéant, pour protéger les renseignements confidentiels. Pour rendre sa décision, la Commission examinera la demande de Cameco ainsi que tout commentaire reçu d'autres parties intéressées.





Pour formuler des commentaires sur cette demande

Les parties intéressées qui souhaitent commenter cette demande de confidentialité sont invitées à présenter un mémoire au Greffe de la Commission dans lequel elles expliquent :

- a. la raison pour laquelle le matériel devrait être rendu public ou non
- b. la raison pour laquelle le matériel non confidentiel disponible ou proposé est suffisant ou non
- c. le cas échéant, les renseignements précis qui devraient être mis à la disposition du public, et pourquoi

Les commentaires sur la demande de confidentialité doivent être déposés auprès du Greffe de la Commission au plus tard le 28 octobre 2024.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Agent principal du tribunal Greffe de la Commission Commission canadienne de sûreté nucléaire 280, rue Slater, C.P. 1046, succursale B

Ottawa (Ontario) K1P 5S9 Téléphone : 343-542-8587 Télécopieur : 613-995-5086

Courriel: <u>interventions@cnsc-ccsn.gc.ca</u>

Web: Participer à une audience publique de la Commission

